



## ENGAGEMENTS DU COMITE FORUM EPFL 2018

I. Charte du comité Forum EPFL	2
II. Engagement environnemental du Forum EPFL	4
III. Engagement qualité du Forum EPFL	5

---

**Adoptées le 19/02/2018, à Lausanne**

## **I. Charte du comité Forum EPFL**

### **Responsabilités envers le projet Forum EPFL**

**Responsabilité :** Je suis responsable de mon travail fait ou à faire au sein du Forum.

**Fiabilité :** Je m'engage à être ponctuel, présent et actif aux réunions ou à m'excuser si je ne peux pas y participer.

**Engagement :** Je suis conscient que mon engagement au Forum va me demander du temps et du travail. Je m'engage à être disponible pour toutes les activités liées au Forum et ce, malgré les autres engagements pris en dehors du Forum.

### **Responsabilités envers les étudiants de l'EPFL**

**Professionnalisme :** Je suis conscient que le Forum EPFL est tout d'abord destiné à rendre service aux étudiants de l'EPFL. Je m'engage à travailler dans l'esprit de favoriser l'insertion professionnelle de tous les étudiants de l'EPFL et d'être à l'écoute des problèmes et souhaits venant des étudiants.

### **Responsabilité envers les entreprises et partenaires**

**Professionnalisme :** Je m'engage à offrir un service honnête, professionnel, serviable et éthique envers toute entreprise prenant contact avec le Forum EPFL.

### **Responsabilités envers les membres du Forum EPFL**

**Tolérance :** Je m'engage à être ouvert et à accueillir les avis des autres membres. Je m'engage à respecter les différences de compétences et à ne jamais dévaloriser un autre membre ou son travail.

**Solidarité :** Je m'engage à soutenir un membre du comité qui en aurait besoin et, à l'inverse, à demander de l'aide ou signaler que le travail confié est trop important.

### **Responsabilités envers l'association Forum EPFL**

**Loyauté :** Je m'engage à respecter l'association Forum EPFL. Dans aucun cas je ne me permettrai de dévaloriser le travail de l'association ou de faire circuler des informations qui pourraient nuire à la réputation de l'association ou de l'EPFL.

**Ethique financière** : Je suis conscient que tout mon travail fourni au Forum EPFL est entièrement bénévole. Je m'engage à ne rien dépenser hormis si c'est lié aux activités du Forum EPFL.

**Confidentialité** : Je m'engage à ne divulguer aucune information sur le fonctionnement et le budget de notre association à des tiers.

### **Responsabilités envers les services de l'EPFL**

**Collaboration** : Je m'engage à travailler afin de faciliter la collaboration entre le Forum EPFL et les différents membres de l'EPFL. La ponctualité, la serviabilité et la fiabilité doivent toujours être garantis.

**Image** : Je m'engage à travailler pour maintenir et promouvoir l'image de l'EPFL dans toutes mes activités.

**Rédigé à Lausanne, le 13 Décembre 2012**

## **II. Engagement environnemental du Forum EPFL**

Le Forum EPFL, fondé en 1983, est un événement de rencontres et d'échanges entre les communautés universitaire et professionnelle. Organisé à l'EPFL chaque année en octobre, il accueille plus de 170 entreprises venues de toute la Suisse et plus de 1700 étudiants inscrits sur la banque de CVs, qui interagissent avec elles dans le cadre de différentes activités. Le Forum EPFL est organisé par un comité d'étudiants bénévoles qui prépare son fonctionnement dans l'année qui précède la manifestation.

Consciente que l'organisation complexe d'un tel événement implique de nombreux impacts sur l'environnement, consciente d'autre part de la nécessité de développer son activité en accord avec les principes du développement durable, **l'association Forum EPFL déclare :**

- Art. 1.** L'association Forum EPFL s'engage à promouvoir et appliquer les principes du développement durable dans le cadre de son activité.
- Art. 2.** Elle implique activement dans cette optique tous les acteurs de la manifestation, en particulier le comité directeur, les entreprises participantes et les sponsors.
- Art. 3.** Elle s'appuie pour cela sur les principes du management environnemental, et se place dans une optique d'amélioration continue au sens de la norme ISO 14001.
- Art. 4.** Elle s'engage selon les principes énoncés auparavant à améliorer sa performance environnementale et à réduire, autant que possible et à tous les niveaux concernés, son impact environnemental, en accordant une importance particulière aux problématiques liées aux transports, à la communication et à la logistique.
- Art. 5.** Elle s'engage spécifiquement en faveur d'une réduction généralisée des émissions de gaz à effet de serre directement et indirectement liées à la manifestation, par l'optimisation de tous les processus et activités, et particulièrement celles liées aux transports et aux activités de consommation.
- Art. 6.** Elle s'engage à respecter toute la législation environnementale la concernant, les bonnes pratiques couramment admises pour ce genre d'événement et à agir dans le sens de la charte environnementale du Domaine des EPF.


### **III. Engagement qualité du Forum EPFL**

Consciente que la préparation complexe d'un tel événement implique de nombreux impératifs concernant la qualité de l'organisation, consciente d'autre part de la nécessité de développer son activité en accord avec les principes du management de la qualité, **l'association Forum EPFL déclare :**

- Art. 1.** L'association Forum EPFL s'engage à promouvoir et à appliquer les principes du management de la qualité dans le cadre de son activité. Ceci se traduit notamment par une implication active de tous les membres du comité d'organisation de la manifestation, ainsi que de la direction de l'association.
- Art. 2.** Le Forum EPFL s'engage à satisfaire les attentes de ses clients. Par clients, nous entendons les entreprises, les Start-Up, les étudiants de l'EPFL mais aussi les universités partenaires. Ce but se traduit par la mise en œuvre de compétences techniques, de tarifs adaptés, et de délais prenant en compte le caractère spécifique des demandes des clients.
- Art. 3.** Le Forum EPFL s'engage à fournir une information claire et détaillée, tant sur le plan technique, informationnel que tarifaire.
- Art. 4.** Le Forum EPFL reconnaît son obligation de moyens et met en œuvre tous les outils et connaissances à sa disposition afin de garantir cette obligation.
- Art. 5.** Le Forum EPFL s'engage à s'impliquer dans les activités qui lui sont confiées, à être à l'écoute du client et à lui assurer un suivi de qualité.
- Art. 6.** Le Forum EPFL s'engage à organiser, du mieux possible pour tous les secteurs d'activités, la gestion de ses processus internes ainsi que leur suivi.
- Art. 7.** Le Forum EPFL s'engage à entreprendre toutes les mesures visant à améliorer la qualité des prestations proposées et se place dans une optique d'amélioration continue au sens de la norme ISO 9001.

**Adopté à Lausanne, le 1<sup>er</sup> mars 2018**

**Comité de Direction**

Karthigan SINNATHAMBY   
Président Forum EPFL 2018

Capucine MOLLIEUX   
Administrateur et  
Vice-Présidente Forum EPFL 2018

Prisca FURLAN   
Relations Publiques et  
Vice-Présidente Forum EPFL 2018

Eloïse MASQUELIER   
Responsable Qualité et Processus  
et Vice-Présidente Forum EPFL 2018

**Responsables Communication  
Forum EPFL 2018**

Clément LECOEUR 

Christian HUANG 

**Responsables Relations Entreprises  
Forum EPFL 2018**

Hamzah HAMEED 

Océane FOLLONIER 

Karim KHATIB 

**Responsables Relations Étudiants  
Forum EPFL 2018**

Xavier BAILLY 

Gaston COQUAND 


**Responsables Logistique et Signalétique  
Forum EPFL 2018**

Marc URAN 

Paul MUNOZ 

**Responsables Design et Parution  
Forum EPFL 2018**

Lauriane DEVELLY 

Marine WYSSBROD 

**Responsables Relations Start-up  
Forum EPFL 2018**

Pierre-Louis SOULIE 

Urbain LESBROS 

**Responsables Rédaction  
Forum EPFL 2018**

Andrian VAN KAMPEN 

Thomas RIVASSEAU 

**Responsables Restauration et Event  
Forum EPFL 2018**

Simon FESNEAU 

Type de document      Chartes Forum EPFL 2018  
Rédigé par              Eloïse MASQUELIER  
Approuvé par          Karthigan SINNATHAMBY  
Diffusion                Comité Forum EPFL  
Adresse de stockage    Intranet

Le 19/02/2018  
Le 01/03/2018